



# Langage comptable 1

Licence Gestion 1<sup>e</sup> année    Semestre 2

## Exercices de révision

### Enseignants

**Groupe A** Yves GENOYER ([yves.genoyer@umontpellier.fr](mailto:yves.genoyer@umontpellier.fr))

**Groupe B** Géraldine GIORDANO ([geraldine.giordano@umontpellier.fr](mailto:geraldine.giordano@umontpellier.fr))



# SOMMAIRE

	Sujet	Corrigé
<b><u>Chapitre 1</u> : Les opérations de financement.</b>		
<u>Exercice 1 A</u> : La BP	3	17-18
<u>Exercice 1 B</u> : Le CA (*)	3	18
<u>Exercice 1 C</u> : Prêt au salarié Deluc	3	19
<b><u>Chapitre 2</u> : Les immobilisations.</b>		
<u>Exercice 2 A</u> : Société Commentaires	4	20
<u>Exercice 2 B</u> : L'entreprise DUPONT.	5-7	20-21
<u>Exercice 2 C</u> : L'entreprise Bale.	7	22-23
<u>Exercice 2 D</u> : L'entreprise Atlantis	7-8	23-24
<u>Exercice 2 E</u> : L'entreprise Pourpier.(*)	8-9	24-26
<b><u>Chapitre 3</u> : Les Etats de synthèse</b>		
<u>Exercice 3 A</u> : Choco Douceur (*)	10-16	27-33

(\*) Exercices délicats.

## Chapitre 1 : Les opérations de financement.

### Exercice 1 A : La BP

Le 1<sup>er</sup> janvier N, M. Servier crée son entreprise individuelle en apportant 10 000 € sur le compte en banque ouvert au nom de l'entreprise, à titre de capital de départ.

Le 1<sup>er</sup> janvier N, il contracte un emprunt de 50 000 € auprès de sa banque (fonds déposés sur le compte). Cet emprunt, destiné à financer l'acquisition de matériel de bureau, est amortissable sur quatre ans (prélèvements sur le compte bancaire), le 31/12/N ; les intérêts, décomptés au taux de 5 % l'an, sont versés lors de chaque amortissement de la dette.

#### Travail à faire :

1/ Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt dans deux hypothèses : remboursements de l'emprunt par amortissements constants, puis par annuités constantes.

2/ Enregistrer dans le livre-journal de l'entreprise Servier :

- L'écriture comptable correspondant à l'octroi du prêt le 1<sup>er</sup> janvier N.
- L'écriture comptable correspondant au remboursement de la 1<sup>ère</sup> échéance le 31/12/N dans l'hypothèse de remboursement de l'emprunt par annuités constantes.

### Exercice 1 B : Le CA (\*)

Un emprunt de 100 000 € a été contracté le 1<sup>er</sup> janvier N auprès du Crédit agricole

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- Taux annuel = 4,5 % ; taux mensuel = 0,375 %.
- Nombre d'années = 10 ; nombre de mensualités = 120.
- Remboursement par mensualité constante.
- Date de la 1<sup>er</sup> échéance 31 janvier N.

#### Travail à faire :

1/ Calculez le montant de la mensualité constante.

2/ Présentez le tableau d'amortissement de l'emprunt pour les 2 premiers mois.

3/ Présentez l'écriture du 31 janvier N.

### Exercice 5 C : Prêt au salarié Deluc

Le 01/01/N l'entreprise prête à un salarié la somme de 6 000 € : 7 % sur 3 ans remboursable en 3 annuités par amortissement constant :

**Chèque n° 000983**

Date : 01/01/N Ordre M DELUC

#### Travail à faire :

1/ Présentez le tableau d'amortissement correspondant au prêt de Monsieur Deluc.

2/ Présentez l'écriture du 1<sup>er</sup> janvier N et du 31 décembre N.

## Chapitre 2 : Les immobilisations.

### Exercice 2 A : Société Commentaires

Vous effectuez un audit auprès de la société Commentaires et le chef d'entreprise a le projet d'effectuer quelques investissements. Il vous demande de remplir le tableau ci-dessous pour l'éclairer dans ces choix.

Opérations	Commentaires
1. Achat de marchandises auprès du fournisseur Wallander : 10 000€HT.	
2. Achat d'une camionnette d'occasion auprès d'un concessionnaire : 12 000 € HT.	
3. Acquisition d'un ordinateur et de logiciels standards : 800 € HT.	
4. Achat d'un brevet permettant de produire des barquettes sous vide : 12 000 € HT.	
5 Achat d'une machine-outil transportée dans les locaux de l'entreprise : 8 000 € HT.	
6. Acquisition de 10 étagères de bureaux : valeur unitaire = 120 € HT.	
7. Acquisition d'une machine à café pour le personnel : 650 € HT.	

## Exercice 2 B : L'entreprise DUPONT.

En tant que comptable de l'entreprise Dupont, vous devez enregistrer dans le journal de l'entreprise les documents comptables ci-dessous au cours du mois de novembre N.

<b>RM Industries le 03/11/N</b>	
<b>DOIT :</b>	
	<b>DUPONT j</b>
<b>Facture n° 147</b>	
Machine outil	40 000,00
Mise en service	+ 4 500,00
Port forfaitaire	+ 500,00
<b>Total hors taxes</b>	45 000,00
TVA 20 %	+ 9 000,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>54 000,00</b>
Paiement par chèque le 03/12/ N	

<b>CASTORAMA le 05/11/N</b>	
<b>DOIT :</b>	
	<b>DUPONT j</b>
<b>Facture n° 253</b>	
Perceuse électrique	200,00
Remise 10 %	- 20,00
<b>Net commercial</b>	180,00
TVA 20 %	+ 36,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>216</b>
Paiement par chèque le 05/12/N	

<b>INFOSUD le 07/11/N</b>	
<b>DOIT :</b>	
	<b>DUPONT j</b>
<b>Facture n° 410</b>	
Imprimante HP laser 10	
ramettes papier	800,00
1 cartouche	+ 35,00
tonner	+ 130,00
<b>Total brut</b>	965,00
Remise 10 %	- 96,50
<b>Net commercial</b>	868,50
TVA 20 %	+ 170,70
<b>Net à payer TTC</b>	<b>1 042.20</b>
Paiement par chèque le 07/12/ N	

<b>INFOSUD le 07/11/N</b>	
<b>DOIT :</b>	
	<b>DUPONT j</b>
<b>Facture d'acompte N° 87</b>	
Acompte HT	500,00
Tva 20 %	100,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>600,00</b>
Paiement par chèque le 07/11/ N	
Commande d'un micro-ordinateur prévu le 20/11/N	

Chèque n° 007
Date / 12/11/N
Ordre : INFOSUD
Objet : Acompte sur commande micro ordinateur
Montant 600 €

<b>INFOSUD</b>		<b>le 20/11/N</b>
<b>DOIT :</b>		
<b>Facture n° 411</b>		<b>DUPONT J</b>
Micro-ordinateur	1 500,00	
Frais d'installation	+ 50,00	
Lot de 100 CD vierges	+ 40,00	
<b>Total hors taxes</b>	<b>1 590,00</b>	
TVA 20 %	+ 318	
<b>Total TTC</b>	<b>1 908,00</b>	
Votre acompte à déduire	- 600,00	
<b>Net à payer TTC</b>	<b>1 308,00</b>	
Paiement par chèque le 20/12/ N		

<b>RM Industries</b>		<b>le 23/11/N</b>
<b>DOIT :</b>		
		<b>DUPONT ]</b>
<b>Facture n° 168</b>		
Fraiseuse F1100B	2 800,00	
Remise 10 %	- 280,00	
<b>Net commercial</b>	<b>2 520,00</b>	
Escompte 1%	- 25,20	
<b>Net financier</b>	<b>2 494,80</b>	
Port forfaitaire	+ 50,00	
<b>Total hors taxes</b>	<b>2 544,80</b>	
TVA 20 %	+ 508,96	
<b>Net à payer TTC</b>	<b>3 053,76</b>	
Paiement par chèque le 30/11/N		

<b>INFOSUD</b>		<b>le 24/11/N</b>
<b>DOIT</b>		
		<b>DUPONT ]</b>
<b>Facture d'acompte n° 88</b>		
Acompte demandé	100,00	
Tva 20 %	20,00	
<b>Net à payer TTC</b>	<b>120,00</b>	
Paiement par chèque le 24/11/N		
Commande d'un logiciel		

Chèque n ° 008
<u>Date</u> / 24/11/N
<u>Ordre</u> : INFOSUD
<u>Objet</u> : Acompte sur commande d'un logiciel
<u>Montant</u> 120 €

<b>INFOSUD</b>		<b>le 25/11/N</b>
<b>DOIT :</b>		
		<b>DUPONT</b>
<b>Facture n° 412</b>		
Logiciel Office XP	700,00	
TVA 20 %	+ 140,00	
<b>Total TTC</b>	<b>840,00</b>	
Port (Débours)	+ 15,00	
Votre acompte	- 120,00	
<b>Net à payer TTC</b>	<b>735,0</b>	
Paiement par chèque au 31/12/N		

<b>CITROEN</b>		<b>26/11/N</b>
<b>CONCESSION</b>		
<b>DOIT :</b>		
		<b>DUPONT  </b>
<b>Facture n° 524</b>		
Citroën C5 tourisme	15 000,00	
TVA 20.00 %	+ 3 000,00	
<b>Total TTC</b>	<b>18 000,00</b>	
Carte grise	+ 120,00	
Plein de gazole HT	+ 50,00	
TVA gazole	+ 10,00	
<b>Net à payer TTC</b>	<b>18 180,00</b>	
Paiement par chèque au 31/12/N		

<b>CITROEN 27/11/N CONCESSION</b>	
<b>DOIT :</b>	
<b>DUPONT  </b>	
<b>Facture n° 531</b>	
Berlingo utilitaire	12 000,00
TVA 20 %	+ 2 400,00
<b>Total TTC</b>	<b>14 400,00</b>
Carte grise	+ 100,00
Plein de gazole HT	+ 50,00
TVA gazole	+10,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>14 560,00</b>
Paiement par chèque au 31/12/N	

<b>RENAULT</b> le 28/11/N <b>CONCESSION</b>		<b>CITROËN</b> 29/11/N <b>CONCESSION</b>	
<b>DOIT :</b>		<b>DOIT :</b>	
<b>DUPONT j</b>		<b>DUPONT j</b>	
<b>Facture n° 192</b>		<b>Facture n° 165</b>	
Votre véhicule tourisme Kangoo		Votre véhicule utilitaire Berlingo	
Forfait révision	60,00	Travaux d'aménagement	3 000,00
TVA 20 %	+ 12	TVA 20 %	+ 600,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>72.00</b>	<b>Net à payer TTC</b>	<b>3 600,00</b>
Paiement par chèque au 15/12/N		Paiement par chèque au 08/12/N	

Chèque n ° 009
<u>Date</u> / 30/11/N
<u>Ordre</u> : RM industries
<u>Objet</u> : Règlement facture n°168

### Exercice 2 C : L'entreprise Bale.

L'entreprise Bale, assujettie à la TVA sur la totalité de son chiffre d'affaires, a reçu la facture suivante à l'occasion de l'acquisition d'un véhicule utilitaire :

Auto –services Facture n° 04 15 mars N	
Valeur hors taxe du véhicule	15 000
Remise 2 %	<u>300</u>
Net commercial	14 700
TVA sur véhicule	2 940
Frais de préparation du véhicule HT	25
TVA sur frais	5
Carburant gazole	100
TVA sur carburant	20
Carte grise	<u>180</u>
Montant total à payer	17 970

#### Travail à faire :

- 1/ Calculer, en la justifiant, la valeur d'entrée du véhicule dans l'actif.
- 2/ Enregistrez cette facture dans le livre journal de l'entreprise Bale.

### Exercice 2 D : L'entreprise Atlantis

L'entreprise Atlantis a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice N :

- 1 – Acquisition de 2 000 titres Air-France KLM pour un montant unitaire de 16,89 €. L'objectif poursuivi est la revente à brève échéance. Les commissions bancaires HT sont de 0,5 % du prix d'acquisition.
- 2 – Acquisition de 20 000 titres de la société AXIAL Mécanic pour un prix unitaire de 3 €. Après l'acquisition, l'entreprise Atalante détiendra 40 % du capital de la société AXIAL Mécanic, qui se situe dans le même secteur d'activité. Les commissions bancaires sont de 500 € HT.
- 3 – Acquisition de 50 obligations EADS pour un montant unitaire de 40 €. L'objectif poursuivi est la revente à brève échéance. Les commissions bancaires sont de 60 € HT.

4 – Acquisition de 300 parts sociales du Crédit Mutuel lors de la souscription d'un emprunt remboursable sur quinze ans. Ces parts peuvent être cédées lors de la dernière échéance de l'emprunt. Montant total de l'acquisition : 630 € sans commission bancaire.

**Remarques** : l'entreprise choisit de comptabiliser les frais d'acquisition des titres en charges.  
Toutes les opérations sont réglées au comptant.

Travail à faire :

1 Procédez à la classification comptable des titres à partir de l'annexe ci-dessous que vous prendrez le soin de recopier sur votre copie.

2 Comptabilisez les opérations dans l'entreprise Atlantis.

**Annexe à recopier sur votre copie**

N° op	Nom du titre	Classification comptable et compte d'enregistrement	Justification
1	Air-France KLM		
2	AXIAL Mécanic		
3	Obligations EADS		
4	Parts sociales Crédit Mutuel		

**Exercice 2 E : L'entreprise Pourpier (\*)**

L'entreprise Pourpier est en grande difficulté. Elle décide de céder certaines de ses immobilisations.

- Le 07/08/ N-5 L'entreprise Pourpier a fait l'acquisition d'un **fonds de commerce** d'une valeur de 30 000 €. Elle le cède le 09/01/N pour un montant de 22 000 €. Il n'y a pas de TVA sur les cessions de fonds de commerce. L'acquéreur règle par virement bancaire le jour de la cession. Ce fonds de commerce a fait l'objet d'une dépréciation de 9 000 € le 31/12/N-2.
- L'entreprise Pourpier vend le 30/06/N pour 15 000 € une **machine industrielle** qu'elle avait acquise et mise en service le 01/11/N-2, pour un montant de 24 000 €. Le nouvel acquéreur règle par chèque bancaire immédiatement. Le rythme de la consommation prévue des avantages économiques est de 5 ans en linéaire soit 4 800 € par an.  
Le plan d'amortissement de la machine industrielle jusqu'à la date de la cession est le suivant :

Années	Valeur d'origine ( A )	Base amortissable	Annuité d'amortissement	Amortissements cumulés ( B )	Valeur nette comptable
--------	------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------



					( A ) – ( B )
N-2	24 000	24 000	800 ( 1 )	800	23 200
N-1	24 000	24 000	4 800 ( 2 )	5 600	18 400
N	24 000	24 000	2 400 ( 3 )	8 000	16 000

(1)  $24\,000 * 1/5 * 60 \text{ jours} / 360 = 800$  (prorata temporis du 01/11/N-2 au 31/12/N-2)

(2)  $24\,000 * 1/5 = 4\,800$

(3)  $24\,000 * 1/5 * 6/12 = 2\,400$  (prorata temporis du 01/01/N au 30/06/ N)

- L'entreprise Pourpier pour des besoins de trésorerie cède le 01/07 N 1 000 **TIAP Eva** à un prix de cession unitaire de 20 € (paiement par virement bancaire), sachant que 1 000 titres avaient été acquis le 01/07 N-2 à une valeur d'entrée de 16 €.
- A nouveau confronté à des problèmes de trésorerie, elle cède le 15/09 N 550 **titres de participation Lino** à un prix de cession unitaire de 250 € (paiement par virement bancaire), sachant que 1 000 titres avaient été acquis le 01/07/N-2 à une valeur d'entrée unitaire de 230 €.
- Proche de la cessation de paiement, l'entreprise Pourpier décide de vendre 220 **TIAP Cloé** à 18 € l'une le 1<sup>er</sup> octobre N (paiement par virement bancaire).  
Ces titres ont été achetés en 2 temps :
  - le 1<sup>er</sup> février N 200 TIAP Cloé à 20 € l'une
  - le 1<sup>er</sup> mars N 50 TIAP Cloé à 25 € l'une.

Pour les TIAP Cloé, l'entreprise Pourpier applique la méthode Premier entré/Premier sorti.

### Travail à faire :

Enregistrez dans le journal unique de l'entreprise toutes les écritures de cessions et les écritures nécessaires à la clôture de l'exercice.

Vous présenterez votre travail en prenant le soin de présenter **chaque immobilisation de manière indépendante**. Bien évidemment, vous devez justifier tous vos calculs lorsque c'est nécessaire.

## Chapitre 3 : Les Etats de synthèse

### Exercice 3 A : Choco Douceur(\*)



Le 1<sup>er</sup> mars N, Mr Ferero crée la SA CHOCO douceur dont l'objet est la commercialisation de chocolat en ligne.

Deux associés (Mr Léonida et Mr Bruge) l'accompagnent dans son projet.

- Mr Ferero apporte 20 000 € et ses deux associés apportent respectivement 10 000 € chacun.
- Mr Ferero emprunte au nom de la société auprès du crédit M 60 000 € sur 20 ans pour mener à bien son projet.

A l'aide de ces fonds, il achète :

- Des bâtiments pour 38 000 €.
- Du matériel industriel Allemand lui permettant de gérer au mieux ses stocks pour 17 800 €
- Deux véhicules Kangoo pour livrer les clients 32 500 €
- Des stocks de marchandises pour 10 700 €
- Le compte bancaire au crédit M présente un solde positif que vous devez déterminer : ? ???

Au cours du mois de mars, la société réalise les opérations suivantes :

**Le 2 mars N :** La société Choco douceur contracte un emprunt auprès de sa banque aux conditions suivantes :

- Montant de l'emprunt 10 000 €
- Taux d'intérêt mensuel 3 %
- Durée 12 mois
- Mis à disposition des fonds 2 mars N
- Modalités de remboursement : remboursement in fine avec intérêts payés chaque mois.
- Les prélèvements seront effectués à la fin de chaque mois.
- Prêt n° Z218.

**Le 2 mars :** Acquisition d'un micro-ordinateur 1 200 € HT et d'un logiciel de WIN pour 500 € HT, TVA 20 %.

Paiement à crédit. Facture N° 535.

**Le 3 mars :** Mr Ferrero adresse un chèque de 1 000 € dont (166,67 de TVA) à son fournisseur Durand à titre d'avance sur commande de marchandises. Chèque N°003.

**Le 5 mars :** Note d'honoraire N° 381 de l'expert comptable pour des conseils donnés dans la mise en place de la comptabilité 208 € HT. TVA 20 %. Paiement à crédit. Le jour même, Mr Ferero décide de payer les honoraires par chèque N° 004.

**Le 7 mars :** Achats de marchandises à crédit au fournisseur Durand. Facture N° 183.

Marchandises brut HT 3 000 €, remise 5 % et 10 %, escompte 1 %, TVA 20 %. Mr Ferero a déjà versé une avance à son client le 3 mars.

**Le 8 mars :** Mr Ferero retourne pour 500 € HT de marchandises non conformes relatives à la facture N°183.

**Le 9 mars** : Mr Durand adresse à Mr Ferero une facture d'avoir N°48 consécutive au retour de marchandises.

**Le 10 mars** : Ventes de marchandises à crédit à son client Mr Delmas : 4 560 € HT de marchandises, TVA 20 %. Facture N° 001.

**Le 13 mars** : Mr Ferero fait appel à la société logistique pour transporter des marchandises pour son client Pociello. Montant du transport pour 60 € HT, TVA 20 %. Paiement à crédit. Facture L OO2

**Le 14 mars** : Ventes de marchandises à crédit au client Pociello pour 2 000 €, remise 10 % escompte 1 %. Port débours pour 60 € HT TVA 20 %. Facture N°002.

**Le 31 mars** : Remboursement du prêt Z 218 par prélèvement automatique.

**Le 31 mars** : Enregistrez la TVA à la fin du mois de mars correspondant aux opérations du mois de mars.

### **Travail à faire :**

1/ Présentez le bilan de la SA CHOCO douceur au 1<sup>er</sup> mars N. (2 points)

2/ Enregistrez les opérations suivantes du mois de mars N dans le journal de l'entreprise. Vous prendrez le soin de justifier vos calculs et en particulier les opérations du 31 mars. (15 points).

Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'annexe 5 faisant apparaître certains comptes et libellés du PCG.

3/ Présentez la balance (Annexe 2), le bilan (Annexe 3) et le compte de résultat (Annexe 4) de la SA CHOCO douceur au 31 mars de l'année N (3 points)

**Annexe 1 :**

**Bilan de la SA CHOCO douceur au 1<sup>er</sup> mars N**

ACTIF			PASSIF			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporeelles	Fonds commercial		Capitaux propres	Capital social	
		Autres			Ecart de réévaluation	
	Immobilisations corporelles				Réserve légale	
	Immobilisations financières				Réserves réglementés	
<b>Total 1</b>					Autres réserves	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements..			Report à nouveau	
		En cours de production			Résultat de l'exercice	
		Marchandises			Provisions réglementés	
	Avances et acomptes sur commandes				Provisions pour risques et charges	
	Créances	Clients et comptes rattachés			<b>Total 1</b>	
		Autres		Dettes	Emprunts et dettes assimilées	
	Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçues sur commande	
	Banques, CCP				Fournisseurs et comptes rattachés	
	Caisse				Autres dettes	
	<b>Total 2</b>				<b>Total 2</b>	
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
<b>Total général</b>				<b>Total général</b>		



**Annexe 3 :**

**Bilan de la SA CHOCO douceur au 31 mars N**

ACTIF				PASSIF			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporeelles	Fonds commercial		Capitaux propres	Capital social		
		Autres			Ecarts de réévaluation		
	Immobilisations corporeelles				Réserve légale		
	Immobilisations financières				Réserves réglementés		
	<b>Total 1</b>				Autres réserves		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements..			Report à nouveau		
		En cours de production			Résultat de l'exercice		
		Marchandises			Provisions réglementés		
	Avances et acomptes sur commandes				Provisions pour risques et charges		
	Créances	Clients et comptes rattachés			<b>Total 1</b>		
		Autres		Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçues sur commande		
	Banques, CCP				Fournisseurs et comptes rattachés		
	Caisse				Autres dettes		
	<b>Total 2</b>				<b>Total 2</b>		
Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>			<b>Total général</b>				

**Annexe 4 :**

**Compte de résultat de la SA CHOCO douceur au 31/03/N**

<b>CHARGES (hors taxes)</b>	<b>Montants</b>	<b>PRODUITS (hors taxes)</b>	<b>Montants</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Variation des stocks de marchandises		Production vendue ( biens et services )	
Achats d'approvisionnements		Production stockée	
Variation des stocks d'approvisionnement		Production immobilisée	
Impôts, taxes et versements assimilés		Subventions d'exploitation	
Autres achats et charges externes		Autres produits	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux dépréciations et aux provisions			
Autres charges			
<b>Total exploitation</b>		<b>Total exploitation</b>	
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>		<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>	
<b>Total financier</b>		<b>Total financier</b>	
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELLES</u></b>	
<b>Total exceptionnel</b>		<b>Total exceptionnel</b>	
<b>Solde créditeur = BENEFICE</b>		<b>Solde débiteur = PERTE</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	

## Annexe 5 : Extrait des comptes et libellés du PCG.

101000	Capital
164000	Emp. auprès des éta de crédit
205000	Concession
213100	Bâtiments
215400	Matériel industriel
218200	Matériel de transport
218300	Matériel de bureau et informatique
370000	Stock de marchandises
401000	Fournisseurs
404000	Fournisseurs d'immobilisations
409100	Fr avances et acomptes versées sur commandes
411000	Clients
419600	Clients – dettes pour emballages consignés
4455	Etats, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser
44562	Etat – TVA déductible sur immobilisation
44566	Etat - TVA déductible
44567	Etat crédit de TVA à reporter
44571	Etat - TVA collectée
512000	Banque
607000	Achats de marchandises
616000	Primes d'assurances
622000	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires.
624200	Transports sur ventes
661000	Charges d'intérêt
665000	Escomptes accordés
707000	Ventes de marchandises
708500	Port et frais accessoires facturés
708600	Bonis sur reprise d'emballages
708800	Autres produits activités annexes
76500	Escomptes obtenus

Remarque : Tous les comptes figurant en annexe 5 ne sont pas forcément tous utilisés au niveau des opérations du mois de mars de la société CHOCO douceur.



# CORRECTION

## Chapitre 1 : Les opérations de financement.

### Exercice 1 A : La BP

#### 1/ Tableau d'amortissement de l'emprunt

1<sup>ER</sup> Hypothèse : Remboursement de l'emprunt par amortissements constants

EMPRUNT À AMORTISSEMENTS CONSTANTS					
Taux 5 %					
Montant emprunté 50 000 €					
Durée 4 ans					
Période	Capital restant à rembourser en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité	Capital restant à rembourser en fin de période
31/12/N	50 000	2 500 ( 1)	12 500	15 000	34 500
31/12/N+1	37 500	1 8750	12 500	14 375	25 000
31/12/N+2	25 000	1 250	12 500	13 750	12 500
31/12/N+3	12 500	625	12 500	13 125	0
<b>TOTAL</b>			50 000		

(1)  $50\,000 * 0.05 = 2\,500$

2<sup>ème</sup> Hypothèse : Remboursement de l'emprunt par annuités constantes

EMPRUNT À ANNUITÉS CONSTANTES					
Taux 5 %					
Montant emprunté 50 000 €					
Durée 4 ans					
Période	Capital restant à rembourser en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité	Capital restant à rembourser en fin de période
31/12/N	50 000	2 500 (1)	11 600.59	14 100.59 (2)	38 399.41
31/12/N+1	38 399.41	1 919.97	12 180.62	14 100.59	26 218.79
31/12/N+2	26 218.79	1 310.94	12 789.65	14 100.59	13 429.14
31/12/N+3	13 429.14	671.45	13 429.14	14 100.59	0
<b>TOTAL</b>			50 000		

(1)  $50\,000 * 0.05 = 2\,500$

(2)  $50\,000 * \frac{0.05}{1 - 1.05^{-4}} = 14\,100.59$

#### 2/ Enregistrement des opérations dans le livre journal de l'entreprise Servier

Au 1<sup>er</sup> janvier N, la réception des fonds mis à disposition par le banquier se comptabilisera ainsi :

N° compte	01/01/N	Débit	Crédit
512	Banque	50 000	

164	Emprunt <i>Selon contrat d'emprunt</i>	50 000
-----	---	--------

Au

N° compte	31/12/N	Débit	Crédit
661	Charges d'intérêt	2 500 (1)	
164	Emprunt	11 600.59 (2)	
512	Banque <i>Avis de débit n°....</i>		14 100.59 (3)

31/12/N le remboursement de l'échéance se présentera en fonction du tableau d'amortissement ci dessus :

(1) Intérêts (2) Amortissements (3) Annuités

### Exercice 1 B : Le CA (\*)

1/ Calcul de la mensualité constante :

$$100\ 000 * \frac{0.00375}{1 - (1 + 0.00375)^{-120}} = 1\ 036.40 (3)$$

2/

EMPRUNT À ANNUITES CONSTANTES					
Taux 0.375 % / mois					
Montant emprunté Durée 120 mois					
Montant 100 000 €					
Période	Capital restant à rembourser en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité	Capital restant à rembourser en fin de période
31/01/N	100 000	375 (1)	661.40 (2)	1 036.40 (3)	99 338.60 (4)
28/02/N	99 338.60	372.50	663.90	1 036.40	98 674.70
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
TOTAL			100 000		

(1) Intérêts =  $100\ 000 * 0.00375$

(2) Amortissements = Annuité – Intérêts =

(3) Annuités

(4) Capital restant à rembourser en fin de période :  $100\ 000 - 661.40 = 99\ 338.60$

3/ Le 31 janvier N le remboursement de l'échéance se présentera en fonction du tableau d'amortissement ci dessus :

N° compte	31/01/N	Débit	Crédit
661	Charges d'intérêt	375 (1)	
164	Emprunt	661.40 (2)	
512	Banque <i>Avis de débit n°....</i>		1 036.40 (3)

(1) Intérêts (2) Amortissements (3) Annuités

## Exercice 1 C : Prêt au salarié Deluc

Le 1<sup>er</sup> janvier N l'entreprise prête à un salarié la somme de 6 000 €.

1/

L'échéancier de ce prêt est donc le suivant :

EMPRUNT À AMORTISSEMENTS CONSTANTES				
Taux 7 %				
Montant emprunté 6 000 €				
Durée 3 ans				
Échéance	Capital restant dû en début de période (a)	Intérêts (b)	Amortissements (c)	Annuités (d) = (b) + (c)
31/12/N	6 000	420	2 000	2 420
31/12/N+1	4 000	280	2 000	2 280
31/12/N+2	2 000	140	2 000	2 140

(a) À partir de la deuxième ligne : capital restant dû à l'échéance précédente - Amortissements de l'échéance précédente.

(b) Intérêts = Capital restant dû x 7 %

(c) Amortissements = 6 000/3 = 2000

(d) Annuités = Intérêts + Amortissements

2/

Au 1<sup>er</sup> janvier N, il convient donc de passer l'écriture suivante :

N° compte	01/01/N	Débit	Crédit
274	Prêts	6 000	
512	Banque		6 000
	<i>Chèque n° 000983 au salarié LEDUC</i>		

Au 31/12/N, le salarié LEDUC a remboursé la première échéance :

N° compte	31/12/N	Débit	Crédit
512	Banque	2 420 (1)	
274	Prêts		2 000 (2)
7626	Revenu des prêts		420 (3)
	<i>Virement reçu n°....</i>		

(1) Annuité, (2) Amortissement, (3) Intérêts

À chaque échéance, le remboursement effectué par le salarié doit être enregistré grâce à la même écriture mais avec les montants indiqués par l'échéancier.

## Chapitre 2 : Les immobilisations.

### Exercice 2 A : Société Commentaires

Opérations	Commentaires
1. Achat de marchandises auprès du fournisseur Wallander : 10 000€HT	Les marchandises sont consommées dans l'exercice, c'est une charge.
2. Achat d'une camionnette d'occasion auprès d'un concessionnaire : 12 000 € HT.	La camionnette est un matériel de transport utilisé pour plusieurs exercices, c'est une immobilisation corporelle.
3. Acquisition d'un ordinateur et de logiciels standards : 800 € HT.	L'ordinateur est utilisé pour plusieurs exercices. Les logiciels associés à l'ordinateur sont utilisés pour l'activité de l'entreprise, c'est une immobilisation corporelle.
4. Achat d'un brevet permettant de produire des barquettes sous vide : 12 000 € HT.	Le brevet permet d'exploiter pendant une certaine période les barquettes sous vide, c'est une immobilisation incorporelle.
5. Achat d'une machine-outil transportée dans les locaux de l'entreprise : 8 000 € HT.	La machine-outil sera utilisée pour les /soins de l'entreprise, c'est une immobilisation corporelle. Les frais de transport font partie du coût d'acquisition de la machine-outil.
6. Acquisition de 10 étagères de bureaux : valeur unitaire = 120 € HT.	Les étagères peuvent être utilisées pour plusieurs exercices, c'est une immobilisation corporelle ; Il faut tenir compte du prix d'acquisition de l'ensemble et non de celui de chaque élément.
7. Acquisition d'une machine à café pour le personnel : 650 € HT.	La machine à café utilisée par les salariés de l'entreprise est une immobilisation corporelle.

### Exercice 2 B : L'entreprise DUPONT.

Les documents seront comptabilisés ainsi dans le journal de l'entreprise DUPONT :

N° compte	05/11/N	Débit	Crédit
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	180.00	
44566	TVA sur autres biens et services	36.00	
401	Fournisseurs		216.00
	<i>Facture n° 253 de CASTORAMA</i>		

N° compte	07/11/N	Débit	Crédit
2183	Matériel de bureau et informatique (800 x 0,90)	720	
44562	TVA sur immobilisations (720 x 0,2)	144	
6064	Fournitures administratives (165 x 0,90)	148.50	
44566	TVA sur autres biens et services (148,50 x 0,2)	29.70	
404	Fournisseurs d'immobilisations		1 042.20
	<i>Facture n° 410 d'INFOSUD</i>		

N° compte	12/11/N	Débit	Crédit
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	600.00	
512	Banque <i>Chèque n° 000788 à INFOSUD</i>		600.00

(\*) Lorsque la facture de doit qui correspond à la facture d'acompte comprend plusieurs TVA, on « avance » la TVA la plus significative pour simplifier les écritures.

N° compte	20/11/N	Débit	Crédit
2183	Matériel de bureau et informatique (1 500 + 50)	1 550.00	
44562	TVA sur immobilisations (1 550 x 0,2)	310.00	
6064	Fournitures administratives	40.00	
44566	TVA sur autres biens et services (40 x 0,2)	8.00	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n° 411 d'INFOSUD</i>		1 908.00

N° compte	20/11/N	Débit	Crédit
404	Fournisseurs d'immobilisations	600	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles Solde de l'acompte <i>Facture n° 411 d'INFOSUD</i>		600

L'acompte est annulé dès que l'immobilisation est livrée

N° compte	23/11/N	Débit	Crédit
2154	Matériel industriel	2 544.80	
44562	TVA sur immobilisation	508.96	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n° 168 de RM Industries</i>		3 053.76

N° compte	24/11/N	Débit	Crédit
237	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles	120.00	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture d'acompte n° 88 d'INFOSUD</i>		120.00

N° compte	24/11/N	Débit	Crédit
404	Fournisseurs d'immobilisations	120.00	
512	Banque <i>Chèque n° 0008 à INFOSUD</i>		120.00

N° compte	25/11/N	Débit	Crédit
205	Concessions et droits....	715	

44562	TVA sur immobilisation	143	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n° 412 de INFOSUD</i>		858

N° compte	20/11/N	Débit	Crédit
404	Fournisseurs d'immobilisations	120	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles Solde de l'acompte <i>Facture n° 411 d'INFOSUD</i>		120

N° compte	26/11/N	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport (15 000+3 000+120)	(1) 18 120	
6061	Fournitures non stockables	50	
44566	Etat, TVA déductible	10	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n° 524 de citroen concession</i>		18 180

N° compte	27/11/N	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	12 100.00	
44562	TVA sur immobilisations	2 400.00	
6061	Fournitures non stockables	50.00	
44566	Etat, TVA déductible	10.00	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n° 531 de citroen concession</i>		14 560.00

N° compte	28/11/N	Débit	Crédit
615	Entretien et réparation ( 60+12)	(1) 72	
401	Fournisseurs <i>Facture n°192 de Renault concession</i>		72

N° compte	29/11/N	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	(2) 3 000.00	
44562	TVA sur immobilisations	600.00	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n°165 de Citroen concession</i>		3 600.00

N° compte	30/11/N	Débit	Crédit
404	Fournisseurs d'immobilisations	3 053.76	
512	Banque <i>Chèque n° 009 à RM industries</i>		3 053.76

- (1) La TVA relative aux véhicules de tourisme n'est pas déductible et doit par conséquent être considérée comme élément du prix d'achat. Il en est de même lorsqu'il s'agit de l'entretien du véhicule de tourisme.
- (2) L'aménagement d'un véhicule utilitaire augmente sa valeur et doit donc être comptabilisé en immobilisations

## Exercice 2 C : L'entreprise Bale.

1/ Calcul de la valeur d'entrée du véhicule

Il s'agit du coût d'acquisition, qui comprend ici :

\*le prix d'achat net de la remise ;

\* les coûts engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner : il s'agit des frais de préparation du véhicule (TVA comprise) et du coût de la carte grise ; le coût de la carte grise n'est pas soumis à la TVA car il s'agit d'un impôt.

Les frais de carburant ne sont pas liés à la mise en place du véhicule, mais à son utilisation ultérieure ; à ce titre, ils sont à comptabiliser dans un compte de charges.

Valeur d'entrée : 14 700 € + 25 € + 180 € = 14 905 €

## **2 Enregistrement de la facture dans le livre-journal de l'entreprise Bale**

Enregistrement de la facture Auto-Services :

N° compte	15/03/N	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	14 905	
44562	Etat, TVA déductible sur immo	2 945	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	100	
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services	20	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>Facture n°04</i>		17 970

## Exercice 2 D : L'entreprise Atlantis

1 Procédez à la classification comptable des titres à partir de l'annexe.

N° op	Nom du titre	Classification comptable et compte d'enregistrement	Justification
1	Air-France KLM	503 – VMP - Actions	Titres de propriétés acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Il s'agit d'un placement spéculatif.
2	AXIAL Mécanic	261 – Titres de participation	Possession durable estimée utile à l'activité de l'entreprise, parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Ce contrôle est présumé lorsque la détention du capital est supérieure à 10 %.
3	Obligations EADS	506 – VMP - Obligations	Titres de propriétés acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Il s'agit d'un placement spéculatif.

4	Parts sociales Crédit Mutuel	271 – Titres immobilisés	Titres dont la détention n'est pas jugée utile à l'activité de l'entreprise mais dont on ne peut envisager la cession à court terme.
---	---------------------------------	--------------------------	--

## 2 Comptabilisez les opérations dans l'entreprise Atlantis.

### Opération n°1

		Exercice N	
503	VMP - Actions	33 780,00	
627	Services bancaires	168,90	
44566	TVA déductible / biens et services	33,78	
512	Banque		33 982,68
	<i>Titres Air-France KLM</i>		

(\*) 2 000 titres Air France \* 16.89 \* 0.005 = 168,90

### Opération n°2

		Exercice N	
261	Titres de participation	60 000,00	
627	Services bancaires	500,00	
44566	TVA déductible / biens et services	100,00	
512	Banque		60 600,00
	<i>Titres AXIAL Mécanic</i>		

### Opération n°3

		Exercice N	
506	VMP - Obligations	2 000,00	
627	Services bancaires	50,00	
44566	TVA déductible / biens et services	12,00	
512	Banque		2 072
	<i>Obligations EADS</i>		

### Opération n°4

		Exercice N	
271	Titres immobilisés – Droit de propriété	630,00	
512	Banque		630,00
	<i>Parts sociales Crédit Mutuel lors de la souscription de l'emprunt</i>		

## Exercice 2 E : L'entreprise Pourpier (\*)

### Le fonds de commerce

N° compte	09/01/N	Débit	Crédit
512	Banque	22 000	
775 (757)	PCEA		22 000



	<i>Cession du fonds de commerce</i>		
--	-------------------------------------	--	--

N° compte	31/12/N	Débit	Crédit
675 (657) 207	VCEAC Fonds commercial <i>Sortie du patrimoine du fonds commercial</i>	30 000	30 000

Résultat de cession sur le fonds commercial :  $22\ 000 - 30\ 000 = - 8\ 000$  moins-value

N° compte	30/12/N	Débit	Crédit
2907 7816	Dépréciations du fonds commercial Reprise sur dépréciation des immobilisations <i>Reprise sur dépréciation du fonds commercial</i>	9 000	9 000

### La machine industrielle

N° compte	30/06/N	Débit	Crédit
512 775 (757) 44571	Banque PCEAC Etat, TVA collectée <i>Cession du matériel</i>	18 000	15 000 3 000

N° compte	20/11/N	Débit	Crédit
6811 28154	Dotations aux amortissements Amortissements des matériels industriels <i>Dotation complémentaire jusqu'à la cession</i>	2 400	2 400

N° compte	20/11//N	Débit	Crédit
28154 675 (657) 2154	Amortissement des matériels industriels VCEAC Matériel industriel <i>Sortie du patrimoine du matériel</i>	8 000 16 000	24 000

Résultat de la cession : moins-value  $15\ 000 - 16\ 000 = - 1\ 000$

### TIAP Eva

N° compte	01/07/N	Débit	Crédit
512 775	Banque PCEAC <i>Cession des titres TIAP Eva</i>	20 000	20 000

N° compte	31/12/N	Débit	Crédit
775 273	PCEAC TIAP <i>Sorties du patrimoine TIAP Eva</i>	16 000	16 000

Résultat de la cession : une plus-value  $20\ 000 - 16\ 000 = 4\ 000$

Pour la cession des TIAP, il est également possible de ne passer qu'une seule écriture :

N° compte	01/07/N	Débit	Crédit
-----------	---------	-------	--------

462	Créances sur cessions d'immobilisation		20 000	
775		PCEAC		4 000
273		TIAP		16 000
	<i>Cession des titres TIAP et sorties du patrimoine</i>			

### Titres de participation Lino

N° compte	15/09/N		Débit	Crédit
512	Banque ( 550 * 250 )		137 500	
775		PCEAC		137 500
	<i>Cession des titres Titres de participation Lino</i>			

N° compte	31/12/N		Débit	Crédit
675	VCEAC		126 500	
261	Titres de participation Lino ( 550 * 230 )			126 500
	<i>Sorties du patrimoine Titres de participation Lino</i>			

### TIAP Cloé

Calculs préalables :

Constatation de cession :  $220 * 18 = 3\,960 \text{ €}$

Sortie de titres :  $200 * 20 + 20 * 25 = 4\,500 \text{ €}$

Moins-value de cession :  $3\,960 - 4\,500 = -540 \text{ €}$

N° compte	01/10/N		Débit	Crédit
512	Banque		3 960	
675		VCEA		3 960
	<i>Cession des titres TIAP Cloé</i>			

N° compte	31/12/N		Débit	Crédit
675	VCEA		4 500	
273		TIAP		4 500
	<i>Sorties du patrimoine TIAP Cloé</i>			

Pour la cession des TIAP Cloé, il est également possible de ne passer qu'une seule écriture :

N° compte	01/10/N		Débit	Crédit
462	Créances sur cessions d'immobilisation		3 960	
675	VCEA		540	
273		TIAP		4 500
	<i>Cession des titres TIAP et sorties du patrimoine</i>			

## Chapitre 3 : Les Etats de synthèse

### Exercice 3 A : Choco Douceur



1/ Présentez le bilan de la SA CHOCO douceur au 1<sup>er</sup> mars N.

#### Annexe 1 :

### Bilan de la SA CHOCO douceur au 1 mars N

ACTIF				PASSIF			
<b>Actif immobilisé</b>	Immobilisations incorporeelles	Fonds commercial		<b>Capitaux propres</b>	Capital social	40 000	
		Autres			Ecarts de réévaluation		
	Immobilisations corporeelles		88 300		Réserve légale		
	Immobilisations financières				Réserves réglementés		
	<b>Total 1</b>		<b>88 300</b>		Autres réserves		
<b>Actif circulant</b>	Stocks	Matières premières, approvisionnements..			Report à nouveau		
		En cours de production			Résultat de l'exercice		
		Marchandises	10 700		Provisions réglementés		
	Avances et acomptes sur commandes				Provisions pour risques et charges		
	Créances	Clients et comptes rattachés			<b>Total 1</b>		<b>40 000</b>
		Autres		<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées	60 000	
	Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçues sur commande		
	Banques, CCP		1 000 (*)		Fournisseurs et comptes rattachés		
	Caisse				Autres dettes		
	<b>Total 2</b>		<b>11 700</b>		<b>Total 2</b>		<b>60 000</b>
Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>		<b>100 000</b>	<b>Total général</b>		<b>100 000</b>		

( \* ) Banque :  $100\,000 - (88\,300 + 10\,700)$

2/ Enregistrez les opérations suivantes du mois de mars N dans le journal de l'entreprise. Vous prendrez le

soin de justifier vos calculs et en particulier les opérations du 31 mars.  
 Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'annexe 5 faisant apparaître certains comptes et libellés du PCG.

### Enregistrement des écritures dans le journal

N° compte	02/03/N	Débit	Crédit
512 164	Banque Emprunt auprès des établissements de crédits <i>Emprunt N° Z218</i>	10 000	10 000

N° compte	02/03/N	Débit	Crédit
2183 44562 404	Matériel de bureau et informatique ( 1 ) TVA déductible sur immobilisation Fournisseur d'immobilisation <i>Facture N° 535</i>	1 700 340	2040

( 1 ) Comme le logiciel de comptabilité est acquis en même temps que l'ordinateur, il s'agit d'un logiciel indissocié. On peut donc associer les 2 éléments dans matériel de bureau et informatique. 1 200 + 500.

Pour tous les contrats en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la TVA est immédiatement exigible sur le montant des acomptes encaissés sur les livraisons de biens. Corrélativement, le client peut pratiquer une déduction immédiate de la TVA payée sur ces acomptes.

N° compte	03/03/N	Débit	Crédit
4091 44566 512	Fr avances et acomptes versées sur commandes TVA déductible sur biens et services Banque <i>Chèque N° 003</i>	833 33 166.67	1 000

N° compte	05/03/N	Débit	Crédit
622 44566 401	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires TVA déductible sur biens et services Fr <i>Note d'honoraire N° 381</i>	208 41.60	249.60

N° compte	07/03/N	Débit	Crédit
401 512	Fournisseurs de biens et prestations de services Banque <i>Chèque n°004</i>	249.60	249.60

N° compte	07/03/N	Débit	Crédit
607 44566 765 401	Achats de marchandises TVA déductible sur B et S Escomptes obtenus Fr <i>Facture N°183</i>	2 565 507,87	25.65 3 047.22

N° compte	07/03/N à constater après la suivante	Débit	Crédit
401 44566 4091	Fournisseurs de biens et prestations de services TVA déductible Fr Avances et acomptes versés sur Cde <i>Chèque n°004</i>	1000	166,67 833,33

N° compte	08/03/N	Débit	Crédit
	<i>Rien à faire</i>		

N° compte	09/03/N	Débit	Crédit
765 401 607 44566	Escomptes obtenus Fr Achats de marchandises Tva déductible sur biens et services <i>Avoir N° 48</i>	4.28 507.87	427.5 84.65

N° compte	10/03/N	Débit	Crédit
411 707 44571	Clients Ventes de marchandises TVA collectée <i>Facture N° 001</i>	5 472	4 560 912

N° compte	13/03/N	Débit	Crédit
6242 44566 401	Transports sur ventes TVA déductible sur biens et services Fr <i>Facture LOO2</i>	60 12	72

N° compte	14/03/N	Débit	Crédit
411 665 707 44571 6242 44566	Clients Escomptes accordés Ventes de marchandises TVA collectée sur biens et services Transports sur ventes TVA déductible sur biens et services <i>Facture N° 002</i>	2 210.40 18	1 800 356.4 60 12

N° compte	31/03/N	Débit	Crédit
661 512	Charges d'intérêts Banque <i>Remboursement prêt Z 218 par PO</i>	300 (*)	300

Echéance	Capital du début de période	Intérêts	Amortissements	Annuités
31/03/N	10 000	(*) 300 ( 10 000 * 0.03 )	0	300

Calcul TVA :

TVA collectée	1 268.40
- TVA déductible sur biens et services	- 464,82
- TVA déductible sur immo	- 340
= TVA à décaisser	= <b>463.58 arrondis à 464.00</b> (écart de 42 centimes)

N° compte	31/03/N	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée	1 268.40	
658	Autres charges de gestion courante	0.42	
44566	Etat - TVA déductible		464,82
44562	Etat – TVA déductible sur immobilisation		340
4455	Etat TVA à décaisser		464.00
	<i>TVA mois de MARS</i>		

Remarque : C'est une possibilité mais il n'est pas forcément utile de faire apparaître le compte 4458 TVA à régulariser dans la mesure où ce compte est soldé. (Opérations du 3 et 7 mars)

3/ Présentez la balance (Annexe 1), le bilan ( Annexe 2) et le compte de résultat (Annexe 3 ) au 29 février de l'année N

**Annexe 2 :**

**Balance de la SA CHOCO douceur au 31/03/N**

N° de comptes	Intitulés des comptes	Débit	Crédit	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
101000	Capital		40 000		40 000
164000	Emp. auprès des états de crédit		70 000		70 000
213100	Bâtiments	38 000		38 000	
215400	Matériel industriel	17 800		17 800	
218200	Matériel de transport	32 500		32 500	
218300	Matériel de bureau et informatique	1 700		1 700	
370000	Stock de marchandises	10 700		10 700	
401000	Fournisseurs	757.47	2 368.82		1 611.35
404000	Fournisseurs d'immobilisations		2 040		2 040
409100	Fr avances et acomptes versées sur commandes	1 000	1 000		
411000	Clients	7 682.40		7 682.40	
4455	Etats, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser		464		464
4458	Etat TVA à régulariser	166.66	166.66		
44562	Etat – TVA déductible sur immobilisation	340	340		
44566	Etat - TVA déductible	658.12	658.12		
44571	Etat - TVA collectée	1 268.40	1 268.40		
512000	Banque	11 000	1 549.60	9 450.40	
607000	Achats de marchandises	2 565	427.5	2 137.5	
622000	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires.	208		208	
624200	Transports sur ventes	60	60		
65800	Autres charges de gestion courante	0.42		0.42	
661000	Charges d'intérêt	300		300	
665000	Escomptes accordés	18		18	
707000	Ventes de marchandises		6 360		6 360
76500	Escomptes obtenus	4.28	25.65		21.37
	<b>TOTAUX</b>	<b>126 728.75</b>	<b>126 728.75</b>	<b>120 496.72</b>	<b>120 496.72</b>

**Annexe 3 :**

**Bilan de la SA CHOCO douceur au 31/03/N**

ACTIF				PASSIF		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporeelles	Fonds commercial		Capitaux propres	Capital social	40 000
		Autres			Ecarts de réévaluation	
	Immobilisations corporelles		90 000 (*)		Réserve légale	
	Immobilisations financières				Réserves réglementés	
<b>Total 1</b>			<b>90 000</b>		Autres réserves	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements..			Report à nouveau	
		En cours de production			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 717.45</b>
		Marchandises	10 700		Provisions réglementés	
	Avances et acomptes sur commandes				Provisions pour risques et charges	
	Créances	Clients et comptes rattachés	7 682.40		<b>Total 1</b>	
		Autres		Dettes	Emprunts et dettes assimilées	70 000
	Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçues sur commande	
	Banques, CCP		9 450.40		Fournisseurs et comptes rattachés	3 651.35
	Caisse				Autres dettes	464.00
	<b>Total 2</b>				<b>Total 2</b>	<b>74 115.35</b>
Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance			
<b>Total général</b>			<b>117 832.80</b>	<b>Total général</b>	<b>117 832.80</b>	

(\*)38 000+17 800+32 500+1 700



**Annexe 4 :****Compte de résultat de la SA CHOCO douceur au 31/03/N**

<b>CHARGES (hors taxes)</b>	<b>Montants</b>	<b>PRODUITS (hors taxes)</b>	<b>Montants</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	
Achats de marchandises	2 137.5	Ventes de marchandises	6 360
Variation des stocks de marchandises		Production vendue ( biens et services )	
Achats d'approvisionnements		Production stockée	
Variation des stocks d'approvisionnement		Production immobilisée	
Impôts, taxes et versements assimilés		Subventions d'exploitation	
Autres achats et charges externes	208	Autres produits	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux dépréciations et aux provisions			
Autres charges	0.42		
<b>Total exploitation</b>	<b>2 345.92</b>	<b>Total exploitation</b>	<b>6 360</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>	318	<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>	21.37
<b>Total financier</b>	<b>318</b>	<b>Total financier</b>	<b>21.37</b>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELLES</u></b>	
<b>Total exceptionnel</b>	0	<b>Total exceptionnel</b>	
<b>Solde créditeur = BENEFICE</b>	<b>3 717.45</b>	<b>Solde débiteur = PERTE</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 381.37</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 381.37</b>